

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'état  
compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

UREAL Bourgogne - Franche-Comté  
Direction  
N° 14734\*02  
29 MARS 2015  
COURRIER ARRIVÉ

Date de réception <i>29 Mars 2015</i>	Cadre réservé à l'administration Dossier complet le	N° d'enregistrement <i>FC-2016-484</i>
--	--	---

### 1. Intitulé du projet

CREATION D'UN RESEAU DE REFOULEMENT DES EAUX USEES DE SALANS A FRAISAN

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom  Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS 1 SIRET  Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
32°	Canalisations dont le produit du diamètre extérieur avant revêtement par la longueur est supérieur ou égal à 500 mètres carrés ou dont la longueur est égale ou supérieure à 2 kilomètres.

### 4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

#### 4.1 Nature du projet

Mise en place d'une conduite de refoulement des eaux usées sous pression dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Canalisations de diamètre 90 mm extérieur en PEHD sur une longueur de 2 970 ml

## 4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est le raccordement de l'assainissement collectif du village de SALANS sur la station d'épuration de RANCHOT via les réseaux d'assainissement de FRAISANS, DAMPIERRE et RANCHOT.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le tracé de la conduite d'assainissement de DN 90 mm extérieur en PEHD est prévu essentiellement en accotement ou sous chaussée de voies communales et départementales.

Le tracé empruntera un chemin d'exploitation depuis SALANS jusqu'à FRAISANS.

Les travaux sont prévus pour une durée d'environ 2 mois.

La mise en place des conduites sera réalisée au moyen de trancheuse avec une ouverture de fouille d'environ 0,50 m de largeur et de profondeur moyenne 1,20 m.

Le lit de pose et l'enrobage de la conduite seront réalisés par des matériaux de granulométrie 5/15.

Le remblai sera réalisé par des matériaux de granulométrie 0/31,5.

Les travaux seront réalisés en circulation alternée.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La conduite sous pression sera équipée de dispositifs de vidange au point bas et de ventouse au point haut ainsi que de robinets vannes sur le tronçon.

Un passage annuel est à prévoir sur les ouvrages.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s)

Le projet n'est pas soumis à déclaration ou autorisation au titre de la Loi sur l'Eau.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Procédure au cas par cas.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Longueur de la canalisation	= 2 970 ml
Diamètre extérieur	= 90 mm
Largeur de la fouille	= 0,50 ml
Profondeur moyenne de la fouille	= 1,20 m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques <sup>1</sup>
Commune de SALANS	Long. --- ° --- ' --- " --- Lat. --- ° --- ' --- " ---
Chemin d'exploitation	<p>Pour les rubriques a, b et d, 8°, 1°, 18°, 28° a et b, 32° 41° et 42° :</p> <p>Point de départ : Long. --- ° --- ' --- " --- Lat. --- ° --- ' --- " ---</p> <p>Point d'arrivée : Long. --- ° --- ' --- " --- Lat. --- ° --- ' --- " ---</p> <p>Communes traversées :</p> <p>SALANS</p> <p>FRAISANS</p>

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ? Sans objet

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Le projet comporte le programme de travaux suivant :

- Réhabilitation du système d'assainissement collectif de la commune de SALANS

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Terre végétale et GNT 0/31,5

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Pour les rubriques 33° à 37° : le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :                      Oui    Non                      Lequel/Laquelle ?

dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?



en zone de montagne ?



sur le territoire d'une commune littorale ?



dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?



sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?

dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?

dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?

si oui, est-il prescrit ou approuvé ?

dans un site ou sur des sols pollués ?

dans une zone de répartition des eaux ?

dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?

Passage en limite extérieure au périmètre de protection rapproché de la commune de FRAISANS

dans un site inscrit ou classé ?

Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :

Oui Non

Lequel et à quelle distance ?

d'un site Natura 2000 ?

d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages 1 ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?

Est-il concerné par des risques technologiques ?

Risques et nuisances

Est-il concerné par des risques naturels ?

Engendre-t-il des risques sanitaires ?

Est-il concerné par des risques sanitaires ?

Commodités de voisinage

Est-il source de bruit ?

Est-il concerné par des nuisances sonores ?

Engendre-t-il des odeurs ?

Est-il concerné par des nuisances olfactives ?

Engendre-t-il des vibrations ?

Est-il concerné par des vibrations ?

Engendre-t-il des  
émissions lumineuses ?

Est-il concerné par  
des émissions  
lumineuses ?

Engendre-t-il des  
rejets polluants dans  
l'air ?

Pollutions

Engendre-t-il des  
rejets hydrauliques ?

Si oui, dans quel  
milieu ?

Engendre-t-il la  
production  
d'effluents ou de  
déchets non  
dangereux, inertes,  
dangereux ?

Patrimoine /  
Cadre de  
vie /  
Population

Est-il susceptible de  
porter atteinte au  
patrimoine  
architectural,  
culturel,  
archéologique et  
paysager ?

Engendre-t-il des  
modifications sur les  
activités humaines  
(agriculture,  
sylviculture,  
urbanisme 1  
aménagement) ?



6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

#### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

La mise en place de la conduite de refoulement d'eaux usées ne concerne pas de secteurs naturels protégés. Les largeurs des fouilles seront faibles (50 cm). L'étude d'impact ne semble pas nécessaire.

Pour pallier au drainage éventuel des fouilles qui seront réalisées pour la pose des canalisations, des bouchons d'argiles étanches pourront être mis en place sur des tronçons.

